



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

GMBA Essonne
6, boulevard Dubreuil
91400 Orsay
France

Arcure S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2022 - résolution n° 16

Arcure S.A.

14, rue Scandicci – Tour Essor – 13ème étage – 93500 Pantin



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



GMBA Essonne
6, boulevard Dubreuil
91400 Orsay
France

Arcure S.A.

Siège social : 14, rue Scandicci – Tour Essor – 13ème étage – 93500 Pantin

Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2022 - résolution n° 16

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital par périodes de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris La Défense, le 20 mai 2022

Orsay, le 20 mai 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

GMBA Essonne

Cédric Adens
Associé

Raymond Dorge
Associé